

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU  
25 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à quatorze heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre se sont réunis à la salle du Conseil d'Administration du Centre de Gestion, 21 rue Bourdillon, 36000 CHATEAUROUX sur la convocation en date du dix-huit juin deux mille vingt-quatre qui leur avait été faite par Monsieur Xavier ELBAZ, Président.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur Xavier ELBAZ – Président du Centre de Gestion
- Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT- Maire de Le Poinçonnet
- Madame Ghislaine VERKEN - Adjointe au maire de Buzançais
- Monsieur Jacques PERSONNE – Conseiller Municipal d'Issoudun
- Monsieur Jacques PALLAS – Maire de Saint-Georges-sur-Arnon
- Madame Pascale BAVOUZET – Maire d'Arthon
- Madame Christine COUTY -Adjointe au maire d'Argenton-sur-Creuse
- Monsieur Hugues FOUCAULT – Maire de Bretagne
- Madame Delphine GENESTE – Maire de Déols
- Monsieur Nicolas THOMAS - Président de Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Monsieur Régis BLANCHET- Maire de Buzançais
- Monsieur Patrick LAMBILLIOTTE – Conseiller Municipal de Saint-Août
- Monsieur Gérard NICAUD – Maire de Chatillon-sur-Indre
- Madame Michèle PREVOST – Adjointe au Maire de Levroux (pouvoir consenti à Monsieur Xavier ELBAZ)
- Monsieur Dominique HERVO – Maire de Tournon-Saint-Martin
- Monsieur Vincent MILLAN – Maire d'Argenton-sur-Creuse
- Madame Frédérique FOURRÉ – Adjointe au Maire de Vatan
- Monsieur Mathieu MOREAUX – Conseiller Municipal de Chaillac
- Madame Anne-Laure BODIN – Adjointe au Maire de Ceaulmont
- Monsieur Pascal COURTAUD – Président de la communauté de Communes La Marche Berrichonne
- Madame Catherine RUET - Conseillère Communautaire de Châteauroux Métropole (pouvoir consenti à Monsieur Nicolas THOMAS)
- Monsieur Gil AVÉROUS – Président du Châteauroux Métropole (pouvoir consenti à Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT)
  
- **SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Madame Delphine GENESTE

Délibération CA-2024-17

Séance du 25 juin 2024

**OBJET : CONVENTIONNEMENT ET ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DU TRAVAIL**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales set notamment son article L.1412-2,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L.452-47,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération CA-2023-14 portant création d'un service de médecine du travail,

Vu la délibération CA-2024 autorisant la signature des conventions liées à la création d'un service inter-fonctions publiques de médecine du travail, avec la Préfecture de l'Indre, le Conseil Départemental de l'Indre, la commune de Châteauroux et Châteauroux Métropole qui ont souhaité en bénéficier,

Vu le projet de convention relative au financement de la création du service de médecine du travail avec l'ensemble des partenaires à sa mise en œuvre, sur la base du budget prévisionnel, avec pour objectif l'ouverture du service au 1<sup>er</sup> janvier 2024,

Considérant l'impossibilité de recrutement d'un médecin du travail à la date prévue et la nécessité de reconduire les modalités de financement de la période préalable jusqu'à l'ouverture effective du service,

Vu le projet d'avenant ci-annexé,

Vu le budget du Centre de Gestion,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE :**

**ARTICLE 1** – APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de cofinancement de la création du service de médecine du travail et AUTORISE sa mise au point et sa signature par le Président ou son représentant.

Le Président,  
  
Xavier ELBAZ

